Études envisageables ?

Par **CassandreG**, le **09/08/2016** à **15:36**

Bonjour,je suis en terminale ST2S (science technologiques sanitaires et sociales) et je voudrais me lancer dans des études de droit (international si possible) car j'aimerais devenir Juriste d'entreprise, cependant, le baccalauréat que je prépare n'as aucuns rapport avec le droit, la gestion et la compatibilité. Donc j'aimerais savoir si ce genre d'études est envisageables. Et si c'est le cas, que choisir ? Fac de droit ou DUT CJ ?
De plus si c'est possible j'aimerais étudier dans la région Centre, est ce que certains d'entre vous connaissent (ou ont étudiés) dans ces établissements ?
Merci d'avance
Cassandre

Par **Isidore Beautrelet**, le **09/08/2016** à **16:00**

Bonjour

L'origine du bac n'a aucune importance. Les études de droit ne sont pas réservés aux L ou ES, qui d'ailleurs ne sont pas plus préparer que les autres. Personnellement, j'ai eu un Bac ES, mais dans ma promotion il y avait des personnes provenant des différentes filières générales et technologiques. C'est une question d'investissement personnel.

Par **Yn**, le **09/08/2016** à **16:09**

Si tu veux faire du droit, il faut impérativement t'inscrire dans une faculté de droit, les DUT et BTS juridiques sont des formations très spécifiques et courtes, à l'opposé de l'université où la formation est générale et longue (au minimum 5 ans).

Par ailleurs, tu es totalement libre de t'inscrire en droit avec un bac pro. J'attire ton attention sur un point : les taux d'échec en L1 et en L2 sont très important, de l'ordre de 70% environ, et les étudiants issus de bac pro sont encore plus mal engagés. J'ai chaque année quelques étudiants étudiants issus de bac pro, ils éprouvent de très grandes difficultés, réussir relève vraiment de l'exception.

Il est inutile d'entrer dans les détails du pourquoi ou du comment, mais ce paramètre doit impérativement être intégré dans ton projet. Si tu es motivé : inscris-toi et tu n'auras pas de regret, mais prépare-toi à devoir fournir un investissement colossal.

Par **Isidore Beautrelet**, le **09/08/2016** à **16:18**

Bonjour Yn

A moins que je me trompe le bac ST2S n'est pas un bac pro mais un bac technologique. Après je ne sais pas si les bac techno s'en sorte mieux que les bac pro.

Par **Glohirm**, le **09/08/2016** à **17:15**

Bonjour Bourdieu,

A titre d'information, je viens de vérifier les statistiques de réussite en L1 publiées par mon université. Ces dernières sont de 2014-2015. En droit, ceux qui s'en sortent le mieux sont les bacs S (60% des présents aux examens ont validé leur année), suivis par les ES (53%) et les L (37%). Les bacs technologiques sont bien derrière, avec les STMG (16%), STI2D (Un admis sur deux étudiants) et ST2S (Aucun admis sur six étudiants). Les bacheliers professionnels, bien que plus nombreux à se présenter aux examens (57 étudiants), se retrouvent bons derniers avec aucun admis.

Cependant, il doit y avoir quelques coquilles dans ces calculs, puisque je suis titulaire d'un bac pro, et j'étais dans cette promo de L1 en 2014-2015, et en bonne place, avec ça. Cela étant, cela illustre parfaitement les propos d'Yn sur les difficultés que peuvent éprouver les étudiants issus de filières "inhabituelles".

Par **RachelC**, le **09/08/2016** à **17:25**

Bonjour à tous,

Je me suis sentie obligé de répondre à ton poste car j'ai fais un bac ST2S et je suis actuellement en train de terminer mon M2.

Le bac ST2S est un bac dit général et technologique, ce n'est pas un bac pro. J'ai réussi mes études de droit. Il faut que tu fasses impérativement directement une fac. Ça ne sert à rien de passer par autre chose, c'est une perte de de temps. Inscrit toi directement en L1 à l'université et travaille à fond!

Comme j'ai le même parcours, n'hésite pas à m'écrire en privé.

Bon courage!

Par **CassandreG**, le **09/08/2016** à **18:06**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Bonjours, et merci beaucoup à vous tous d'avoir pris le temps de me répondre.
Bourdieu : Oui.je vois qu'ils y a pas mal de personnes de différentes filières qui se lancent en droit, cependant n'apprenons nous pas plus de choses aidant à la fac de droit dans une filière plutôt qu'une autres?

Yn: j'avais penser à un DUT CJ car, certains témoignages expliquent que cela évite de passer par la L1 tant redouter. Histoire de "s'acclimater" aux exigences d'études supérieures. D'après cela fait-il parties des erreurs commises ?

Glorhirm : est ce que ce n'est pas une "stratégie" universitaire afin de démotiver les élèvent venant d'autres filières ?

RachelC : merci beaucoup, est ce que tu t'es senti obliger de travailler beaucoup plus que d'autres ?

En tous cas je vous remercie vraiment de prendre le temps de répondre à mes questions, je ne m'attendais qu'as une réponse, deux tout au plus donc vraiment je suis ravie.

Par **RachelC**, le **09/08/2016** à **23:16**

Bonsoir,

Ben écoute je travaillais beaucoup certes après je n'ai pas vu spécialement de différences avec les autres mais j'étais une grande solitaire. Je bosse seule en générale donc ça n'est que mon impression personnelle. Après, je n'ai pas senti ni dans ma vie personnelle ni en discutant avec les autres que je travaillais plus qu'eux. Tout autant je dirais.

Par **Isidore Beautrelet**, le **10/08/2016** à **09:43**

Bonjour

Il faut surtout ne pas se laisser impressionner par ses statistiques. Comme dit Rachel il faut juste s'y mettre à fond.

Je l'ai déjà dit sur votre sujet de présentation, mais je le répète ici : n'hésitez pas à poser toutes vos questions ici ou à nous contacter par message privé.

Par **Yn**, le **10/08/2016** à **18:32**

Quelques précisions :

1/ Mon précédent message ne fait aucune distinction bac pro/bac techno, je vise tous les bacs sauf le triptyque classique (S, ES, L). Un étudiant titulaire d'un autre bac aura des

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

difficultés supérieures aux étudiants titulaires d'un bac S, ES, L. Je ne dévalorise pas les autres bacs, c'est un simple constat objectif et statistique que je fais après plusieurs années d'enseignement.

2/ Je parle au niveau macroscopique : je ne vise personne en particulier, il y a toujours des contre-exemples.

[citation]Je me suis sentie obligé de répondre à ton poste car j'ai fais un bac ST2S et je suis actuellement en train de terminer mon M2. [/citation]
Tu m'en vois très heureux, ceci dit, un témoignage, que tu as d'ailleurs fait sur un autre topic, sur ton parcours, tes notes, tes échecs, aurait permis à *CassandreG* d'avoir plus de renseignements, ce qui aurait d'ailleurs confirmé mon précédent message.

Pour finir sur ce point, j'ajoute que la réussite, au sens diplôme délivré, n'a intrinsèquement qu'une valeur très relative : un M2 n'est pas une finalité, c'est le début des choses sérieuses. Un M2 mène à tout comme il ne mène nulle part.

[citation]Yn: j'avais penser à un DUT CJ car, certains témoignages expliquent que cela évite de passer par la L1 tant redouter. Histoire de "s'acclimater" aux exigences d'études supérieures. D'après cela fait-il parties des erreurs commises ? [/citation]
Non, très mauvaise idée comme il a été justement relevé dans les précédentes interventions. Si tu veux faire du droit, inscris-toi en L1 et prépare-toi à bosser.

[citation]Glorhirm : est ce que ce n'est pas une "stratégie" universitaire afin de démotiver les élèvent venant d'autres filières ? [/citation]
Je me permets de répondre : le droit est sélectif, c'est une réalité, il faut composer avec. Je dis souvent à mes étudiants qu'il ne faut pas chercher à changer le système mais s'y adapter, on est en plein dedans.

Prends ta situation pour acquise : tu n'as pas un bac S, ES, L, tu sais que tu vas devoir fournir un effort supplémentaire. Voilà la réalité. Maintenant, soit tu trouves la motivation pour bosser régulièrement et tu réussiras probablement, soit tu adoptes la position classique des étudiants - "j'attends de voir ce qu'il va se passer" - et c'est très mal engagé.

D'ailleurs, je ne crois pas que les enseignants cherchent à décourager les étudiants : des infos sont données, à vous d'en tirer vos propres conclusions. Pour que tu comprennes l'idée, quitte à être direct, à l'université, tu es une étudiante parmi des centaines d'autres, on se fiche de ta réussite ou ton échec. Tu es seule responsable de tes résultats. Donc, je le dis et le répète : si tu es motivée, inscris-toi en L1 et tente ta chance. Mon message vise seulement à te dire : fais ce que tu veux, mais fais-le en connaissance de cause.

N'hésite pas si tu as des questions.

Par **CassandreG**, le **10/08/2016** à **20:44**

En faite, c'est un peu décourageant de se rendre compte que les profs pensent ainsi. Je veut dire par là qu'en cas de problème, on ne peut pas vraiment compter sur les profs car ils nous diront " si vous aviez fais S, ES ouL ça vous l'auriez déjà acquis". Et je trouve ça assez injuste car ont choisis pas forcément notre orientation puisque l'on a les parents derrière.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Je sais que je vais devoir taffer, trimer même si je veux faire du droit, mais si arriver à la fac mes charger de TD me mettent dans une case " n'y arriveras pas" c'est décourageant.

Par **Fax**, le **10/08/2016** à **23:06**

Bonsoir,

Ne vous découragez pas avant d'avoir commencer.

N'anticipez pas non plus en pensant que tel ou tel professeur, maître de conférences ou chargé de TD va avoir telle ou telle opinion sur vous.
Honnêtement, je ne pense pas que l'intervention d'Yn doit être interprétée comme expliquant que le corps enseignant aura des a priori. Il fait simplement état de statistiques et de son expérience. Cela ne signifie pas pour autant que les professeurs et chargés de TD vous mettront dans un case et ne vous apporteront pas d'aide. Bien au contraire.

Si je peux vous donner un conseil : profitez de vos TD à fond, posez des questions, répondez aux questions, rédigez vos devoirs à chaque séance. Il est normal en début de cursus de commencer avec des notes assez basses mais ce qui compte c'est votre progression.

Idem pour la participation orale en TD, c'est souvent en participant, qui plus est lorsqu'on répond à côté, qu'on parvient à identifier ce qu'on ne comprend pas nécessairement et qu'on peut obtenir de plus amples explications.

Sachez que vous avez également des tutorats dans beaucoup de facultés, qui vous permettront d'obtenir de l'aide.

Et surtout ne vous découragez pas, si vous êtes motivée il n'y a pas de raisons que vous ne vous épanouissiez pas en faculté de droit.

Bon courage à vous

Par **CassandreG**, le **10/08/2016** à **23:55**

Merci beaucoup, je prend en notes. Ce n'est pas seulement l'avis YN, c'est aussi la pression de la conjoncture actuelle qui expose que c'est de plus en plus difficile d'avoir un travail qui permettent de vivre. Je stresse parce que j'aime le droit, mais si ça marche pas je vais devoir me retrouver à faire un métier de "substances" qui ne me plaira pas..

Par **Fax**, le **11/08/2016** à **00:41**

Re-bonsoir,

Ne vous angoissez pas dès maintenant. Vous êtes au début d'un cursus long : concentrez-

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

vous sur votre première année.

Vous avez raison d'envisager l'après-études mais profitez de ces premières années pour voir ce qui vous intéresse afin de vous construire un projet professionnel solide. Vous verrez bien vers quoi vous orienter au fil des années en fonction de vos affinités pour telle ou telle matière.

C'est un parcours de longue haleine dans lequel vous vous engagez donc pas de panique dès maintenant. En revanche, renseignez-vous sur les métiers du droit et les différents parcours pour les exercer.

Bon courage et profitez de la fin des vacances :)

Par **Yn**, le **11/08/2016** à **09:29**

[citation] on ne peut pas vraiment compter sur les profs car ils nous diront " si vous aviez fais S, ES ou L ça vous l'auriez déjà acquis"[/citation]
Non, ce n'est pas du tout ce le sens de mon message : vous êtes des centaines et centaines d'étudiants, on ne vous connait pas et, pour être honnête, on se fiche un peu de votre parcours. Que mes étudiants aient un bac S, L, ES, pro, techno, soient passés par la capacité avant d'arriver en licence ou en master... Ce n'est pas mon souci, je m'en fiche.

[citation]Honnêtement, je ne pense pas que l'intervention d'Yn doit être interprétée comme expliquant que le corps enseignant aura des a priori. [/citation]
Exactement, pas d'*a priori* simplement parce qu'on ne connait pas les étudiants. D'ailleurs, je ne suis pas sûr que connaître les étudiants soit d'une quelconque utilité pour faire un CM ou un TD.

[citation]**Il est normal en début de cursus de commencer avec des notes assez basses mais ce qui compte c'est votre progression.** [/citation]
Je le souligne parce que c'est une grande vérité du droit : tout le monde - ou quasi-tout le monde - démarre le droit en ramassant des cartons. Il ne faut pas se décourager, il y a un temps d'adaptation lycée-fac qui peut être assez long (un semestre, voire une année). C'est là que tout se joue : si l'investissement est conséquent pendant les premières années, les notes augmenteront et le dossier sera bon.

Malheureusement, très peu d'étudiants comprennent ça dès la L1 et la différence se fait généralement sur cette différence de maturité dont résulte tellement, mais tellement de chose par la suite.

Par **Isidore Beautrelet**, le **11/08/2016** à **09:36**

Bonjour

[citation]*tout le monde - ou quasi-tout le monde - démarre le droit en ramassant des cartons.*

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

[/citation]

Je confirme ! Je garde un très mauvais souvenir de mon premier contrôle d'intro au droit. Mais il ne faut surtout pas se démoraliser. Pendant que certains pleuraient et que d'autres hurlaient au scandale car il y avait ¾ de notes en dessous de la moyenne et seulement 2 copies qui dépassaient les 11, moi j'ai décidé de comprendre mes erreurs et de les corriger. Résultat au deuxième galop d'essai j'ai eu une note me permettant d'avoir la moyenne, et j'ai plutôt bien réussis le partiel.

Il ne faut jamais baisser les bras.

Par **CassandreG**, le **11/08/2016** à **13:31**

Bonjour, désolé YN d'avoir mal interpréter votre messages.
Je pense qu'il faut que je conforte mon projet professionnel, afin de ne pas tomber sur de mauvaises surprises.
En tout cas merci à tous pour vos réponses et vos encouragements, mines de rien ça m'aide beaucoup

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés